

22 sep 2004 -12:00

86 chiens saisis chez un éleveur clandestin

Le service Bien-être Animal du service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement vient de découvrir une nouvelle fois un élevage clandestin de chiens.

Le service Bien-être Animal du service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement vient de découvrir une nouvelle fois un élevage clandestin de chiens.

Le service Bien-être Animal avait déjà contrôlé et confronté le propriétaire à la législation sur le bien-être animal en 2002, après quoi ce dernier avait décidé de mettre un terme à son exploitation. Ce qu'il fit apparemment dans un premier temps, car à l'issue d'un contrôle inopiné opéré durant cette période, on a trouvé que ses quatre propres chiens. À la suite d'une plainte anonyme, un inspecteur-vétérinaire du service Bien-être Animal se rendit sur place fin août. Une chose était claire : l'élevage de chiens avait repris. L'inspecteur découvrit 23 chiens adultes et un certain nombre de chiots. Aucun chien n'était identifié et enregistré, alors que la loi l'impose depuis 1998. En outre, plusieurs animaux séjournaient dans l'obscurité et la plupart n'avait pas d'eau potable. Un procès-verbal fut dressé et des mesures coercitives furent appliquées immédiatement à l'éleveur pour améliorer la situation des animaux et garantir leur bien-être. Lors d'un récent contrôle de suivi, l'on constata que certains chiens avaient disparu et que le propriétaire en avait accepté de nouveaux. Des aboiements trahirent la présence d'autres chiens dans un abri isolé. Ces chiens furent découverts dans des cages très sales, et le propriétaire hébergeait les petites races dans des bacs en bois. Aucun chien n'avait de l'eau potable. Le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement a saisi sur-le-champ tous les chiens, 35 adultes et 51 chiots. Le point de contact du service Bien-être animal est accessible par téléphone (02/210.51.26) ou courriel : protectionanimale@health.fgov.be. Contact pour la presse : Eric Van Tilburgh 0475/63 04 89